

*Révision des limites des circonscriptions électorales*

[Texte]

DÉPÔT DE L'ENTENTE RELATIVE À L'ACQUISITION DE LA NATIONAL TRUST COMPANY LIMITED DE TORONTO

Motion n° 117—**M. Blenkarn:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de l'entente en vertu de laquelle le gouvernement a versé \$600 à la National Trust Company Limited pour acquérir de la National Trust Company Limited de Toronto la seule part qu'elle détenait dans Financo.

(La motion est adoptée.)

DÉPÔT DE L'ENTENTE CONCLUE EN 1976 ENTRE LE CAGT ET LA NATIONAL TRUST COMPANY LIMITED

Motion n° 118—**M. Blenkarn:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de l'entente passée en 1976 entre le Conseil d'aide générale de transition (CAGT) et la National Trust Company Limited au sujet de la seule action émise et en cours de Financeco, détenue par la National Trust Company Limited, y compris toute entente en vertu de laquelle les bénéfices seraient versés à un organisme de charité et particulièrement à l'Hôpital des enfants malades, à l'Hôpital Mount Sinai et à l'Hôpital St. Michael's de Toronto.

(La motion est adoptée.)

[Français]

**Mme le Président:** Les autres avis de motion sont-ils réservés?

**Des voix:** D'accord.

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES—BILLS PUBLICS

[Traduction]

**M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, avant de mettre en délibération le premier bill d'initiative parlementaire, le bill C-668, inscrit au nom du député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Friesen), je signale que les partis se sont consultés et que la Chambre est disposée à consentir à l'unanimité à ce que l'on dispose du bill C-672, inscrit au nom du député de Dauphin (M. Lewycky), à toutes les étapes qui restent, sans débat. Je crois que la Chambre serait disposée à supprimer le délai exigé par l'article 76(2), entre la première et la deuxième lecture.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime?**Des voix:** D'accord.

**M. Doug Lewis (Simcoe-Nord):** Madame le Président, les députés de ce côté-ci de la Chambre sont disposés à donner le consentement nécessaire pour adopter ce projet de loi à toutes les trois étapes.

**Mme le Président:** Dans une situation comme celle-ci, il suffirait peut-être que le président demande et obtienne le consentement unanime de la Chambre à ce sujet.

## LA LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

MESURE VISANT À REMPLACER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION DE DAUPHIN PAR CELUI DE DAUPHIN-SWAN RIVER

**M. Laverne Lewycky (Dauphin)** propose: Que le bill C-672, visant à changer le nom de la circonscription électorale de Dauphin, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et, du consentement unanime de la Chambre, renvoyé au comité plénier.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2<sup>e</sup> fois et étudié en comité; rapport est fait du bill qui est lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.)

**Le président suppléant (M. Blaker):** La Chambre consent-elle unanimement à ce que tous les bills publics d'initiative parlementaire restent au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## LA LOI SUR LES BANQUES

MODIFICATION VISANT À ACCROÎTRE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

**M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord)** propose: Que le bill C-668, tendant à modifier la loi sur les banques (pouvoir de l'Inspecteur), soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

—Monsieur le Président, les députés sont aujourd'hui plus nombreux que d'habitude à la Chambre pour l'étude des initiatives parlementaires. Je suppose que cela tient au vif intérêt que soulève tout projet de loi relatif à la loi sur les banques, que tout le monde trouve fascinant.

Si j'ai proposé cette mesure législative, c'est que j'entrevois un changement pour le mieux dans le secteur bancaire. Il y a toujours eu dans ce secteur un certain pragmatisme à l'égard de la technologie. Si les entreprises veulent être concurrentielles, si elles veulent obtenir leur part du marché, il leur faut être pragmatiques à l'égard de la technologie. Il s'ensuit donc que les banques se livrent une vive concurrence pour obtenir des prêts, accorder du crédit aux particuliers et supprimer les obstacles.

Je me rappelle que, dans ma jeunesse, les caissiers de banque travaillaient derrière des grilles de fer. Au cours des vingt ou trente dernières années, on a supprimé ces grilles, afin de rendre tous les employés de banque aussi accessibles que possible. Maintenant, tout le monde prend conscience de l'importance du consommateur. Ce ne sont plus les entreprises commerciales qui comptent le plus, mais bien chaque consommateur. Toutes les institutions financières rivalisent pour accaparer ce marché. Les banques ont parfaitement su se moderniser sur le plan technologique. Il existe maintenant des services bancaires informatisés qui, soit dit en passant, suscitent bien des inquiétudes. On ne trouve pas encore de banques informatisées chez nous, contrairement à ce qui existe dans certains pays étrangers. Certains s'inquiètent, à juste titre, de l'introduction de ces nouvelles techniques dans le système bancaire.